

Protéger les sites de ponte des tortues de mer

(c) Mattwicks/istockphoto



Les tortues de mer pondent sur terre dans des habitats très spécifiques, les plages de sable. La dégradation de ces habitats et les perturbations infligées par les hommes sur ces sites pendant la période de ponte sont les principales menaces impactant les deux espèces méditerranéennes (la tortue verte et la tortue caouanne).

La Méditerranée orientale, en particulier la Grèce, la Turquie et Chypre, où se concentrent la plupart des tortues de Méditerranée, a une longue tradition de surveillance et de protection des sites de ponte. Mais il reste encore beaucoup à faire, notamment pour bien gérer ces sites.

En outre, le changement climatique transforme les modèles de migration et de ponte. De nouveaux sites de ponte apparaissent autant dans les principaux pays de ponte déjà existants que vers la partie ouest du bassin.

« Compte tenu des efforts de conservation déjà en place et des évolutions liées au changement climatique, la valeur ajoutée d'une intervention de la MAVA réside dans le renforcement de la protection des sites peu connus et / ou mal protégés. »

Julien Sémelin, Manager du programme Bassin méditerranéen, MAVA

OÙ SE SITUENT LES ZONES GEOGRAPHIQUES PRIORITAIRES?



Même si la ponte a principalement lieu en Grèce, en Turquie et à Chypre, il existe des lacunes importantes en matière de connaissances et de protection dans la partie australe de la région, notamment en Egypte, Libye, et Tunisie, qui sont également des zones importantes pour les tortues de mer.

Le changement climatique a également un impact sur les modèles de migration et de reproduction, avec actuellement un développement des sites de ponte vers la partie ouest du bassin, où la protection des plages de ponte est une question de conservation naissante.

ESPÈCES MENACÉES

Tortues vertes

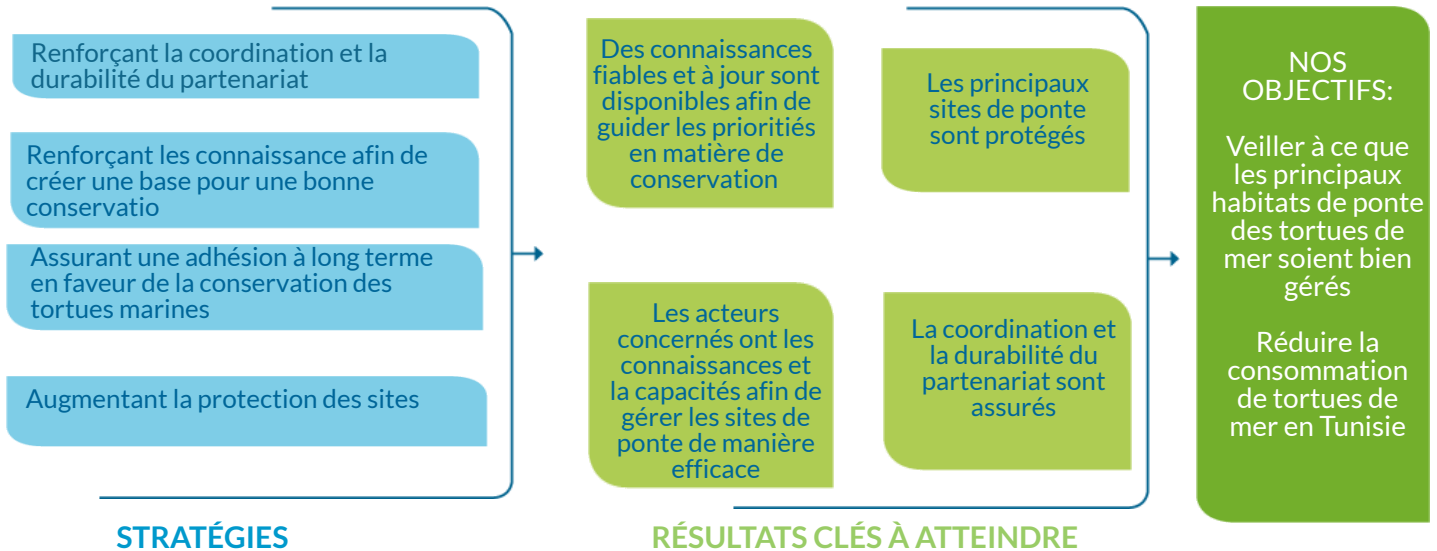


Tortues caouannes



QUELLES ACTIONS POUVONS-NOUS ENTREPRENDRE POUR QU'UN CHANGEMENT SE CONCRETISE?

Le plan d'action et ses impacts recherchés (ou "chaîne de résultat" en terme technique) a été développé selon les Normes Ouvertes - une méthodologie reconnue dans le milieu de la conservation. Le résumé est présenté ci-dessous:



COMMENT CE PLAN D'ACTION EST-IL MIS EN OEUVRE?

La phase 2 de ce plan d'action (2020-2022) est coordonnée par le RAC/SPA qui assure la participation des autres partenaires à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la mise à jour du plan d'action, ainsi que, dans la mesure du possible, à d'autres actions et initiatives étroitement liées.

Les activités de renforcement du partenariats contribuent à établir des relations sur le long terme, nécessaires pour cimenter les partenariats post-MAVA. Des efforts spécifiques sont déployés au niveau de la coordination pour assurer l'héritage du plan d'action post-MAVA.

Le partenariat, et donc la conservation des tortues, est renforcé par un nombre croissant d'activités et de synergies à travers la région, brisant les barrières entre les scientifiques et les gestionnaires, vers un véritable partenariat gagnant-gagnant.

Une attention particulière est accordée à la promotion et à la communication durant cette phase, en travaillant à une plus grande visibilité et à la capitalisation des résultats des projets existants et à venir. De plus, une stratégie de communication pour la collecte de fonds sera développée, afin de soutenir un fonds durable pour la conservation des tortues marines de Méditerranée au-delà de la fermeture de la fondation MAVA.

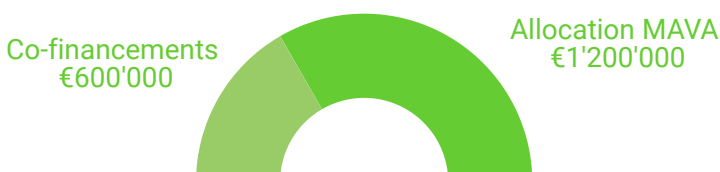
QUI SONT NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES?



QUEL EST LE BUDGET 2020-2022?

Total budget 2020-2022: EUR 1.8 million
MAVA allocation: EUR 1.2 million
Co-funding: EUR 6 million

Budget total € 1'800'000



Révisé le 3/2/21

QUELS SONT LES LIENS AVEC LES AUTRES PLANS D'ACTION MAVA?



M4/5 : Impacts des pêches sur la biodiversité. Les prises accidentelles sont l'autre menace prioritaire ayant un impact sur les tortues de mer de la région.



WA1 : Perturbations et récolte illégale sur les sites de reproduction. Des projets similaires seront mis en place au Cap-Vert et en Guinée-Bissau.



Julien Sémelin julien.semelin@fondationmava.org